



75<sup>ans</sup>

CHAMBRE DE COMMERCE  
DE VAL-D'OR

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## LA CHAMBRE DE COMMERCE COORDONNERA UN PROGRAMME VISANT L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI DES MEMBRES DES PREMIERS PEUPLES

**Val-d'Or, le 25 mars 2013** – La Chambre de commerce de Val-d'Or coordonnera un projet pilote soutenu par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, Emploi-Québec et le Secrétariat aux Affaires autochtones visant l'intégration d'une dizaine d'algonquins en entreprise.

Le projet pilote qui fera le pont entre les compétences des Premiers Peuples et les besoins de main-d'œuvre de nos entreprises s'inscrit parfaitement dans la mission de la Chambre de commerce qui agit à titre de partenaire mobilisateur pour son milieu. *« Nous sommes près des problématiques liées à la rareté de main-d'œuvre tout comme à l'intégration des autochtones sur le marché du travail. Un programme comme celui-ci vient concrètement répondre à un enjeu central pour le développement socio-économique de notre territoire. Nous considérons ce projet, basé sur le partage et la communication, comme innovateur et porteur d'espoir pour l'ensemble de la communauté. C'est donc une grande fierté pour nous de prendre part à cette aventure »* déclare M. Marcel H. Jolicoeur, président de la Chambre de commerce.

À travers ce jumelage, une entreprise aura l'opportunité de combler des postes, mais également d'être sensibilisé à la culture autochtone alors que le participant au programme pourra mettre à profit son savoir-faire, développer de nouvelles habiletés et élargir son réseau de contacts. La formule d'accompagnement s'étend sur une période de 26 semaines d'apprentissage rémunéré à 35 heures par semaine. Un suivi d'intégration en emploi du participant sera assuré par la Chambre de commerce en collaboration avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec.

Une entreprise intéressée à bénéficier du programme doit faire parvenir à la Chambre de commerce une description complète des tâches qui seront réalisées par le participant ainsi que ses conditions d'embauche. Puisque les jumelages seront faits en fonction du profil et des intérêts du participant, l'entreprise doit s'engager à évaluer la possibilité d'offrir au stagiaire un emploi permanent à temps plein une fois le programme complété. Pour plus d'information, les entrepreneurs doivent communiquer avec la Chambre de commerce de Val-d'Or au 819 825-3703 ou au [info@ccvd.qc.ca](mailto:info@ccvd.qc.ca)

## **À propos de la CCVD**

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 100 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Partenaire du développement socio-économique, la CCVD agit comme porte-parole et défenseur des entreprises sur son territoire.

- 30 -

Source :  
Émilie Dumas  
Agente de communication  
819 825-3703

Pour information :  
Marcel H. Jolicoeur  
Président